Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20260520-202614-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE
-
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

DOMAINE :
Institutions et vie politique

SOUS-DOMAINE :
Election de l'exécutif

Membres en exercice : 19

Présents : 14

Procurations : 1

Votants : 15

Secrétaire de séance :
Lola JACQUET

CONVOCATION EN DATE DU :
11 Mai 2026

AFFICHAGE EN DATE DU :
11 Mai 2026

ACTE RENDU EXECUTOIRE APRES DEPÔT EN SOUS PREFECTURE LE :

_____

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

_____

N° : 2026_14

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Syndicat Mixte du Delta de l'Aude

Séance du Comité syndical du 20 Mai 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt mai, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 Chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.

Présents :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :
Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-président, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Lionel ALBERT, titulaire
Monsieur Grégory DELFOUR, titulaire
Madame Sophie PONS-PELOFY, titulaire
Monsieur Alain GERMA, titulaire
Madame Marie-Christine THERON CHET, titulaire
Monsieur Jean-Marc BOUTET, suppléant
Madame Lola JACQUET, suppléante
Monsieur Claude LEBESSOU, suppléant
Monsieur Franck DILOY-REY, suppléant

La Communauté de Communes « La Domitienne » :
Monsieur Alain CARALP, Vice-Président, membre du bureau, titulaire
Monsieur Jean-René BENAZET, suppléant

La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :
Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

Absents suppléés :

La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :
Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire représenté par Monsieur Jean-Marc BOUTET, suppléant
Monsieur Gérard AZIBERT, titulaire, représenté par Madame Lola JACQUET suppléante,
Monsieur Didier ALDEBERT, titulaire représenté par Monsieur Claude LEBESSOU, suppléant
Monsieur André-Luc MONTAGNIER, titulaire, représenté par Monsieur Franck DILOY-REY, suppléant

La Communauté de Communes « La Domitienne » :
Monsieur Bernard GUERRERE, titulaire, représenté par Monsieur Jean-René BENAZET, suppléant

Procuration :
Monsieur Olivier HENRY, titulaire, donne pouvoir à Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20260520-202614-DE

Objet : Election des Vice-présidents

Monsieur le Président propose de nommer les Vice-présidents et demande aux délégués de déposer leur candidature.

Il expose les modalités de l'élection par un vote uninominal à deux tours à la majorité absolue et à bulletins secrets.

Election du 1er Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Jean-Louis RIO, membre titulaire représentant la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne, au poste de 1er Vice-président du SMDA. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidatures. Il n'y a pas d'autre candidat

Monsieur le Président propose alors un vote à main levée. Le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents, décide l'utilisation de ce type de scrutin. Le vote est ainsi réalisé.

Les 14 délégués (et 1 pouvoir) votants sont invités à se prononcer pour l'élection du 1er Vice-président.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour :	8 195.79 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix

Monsieur Jean-Louis RIO ayant obtenu l'unanimité des voix est proclamé 1er Vice-Président et est immédiatement installé.

Election du 2ème Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Alain CARALP, membre titulaire représentant la Communauté de communes La Domitienne, au poste de 2ème Vice-président du SMDA. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidatures.
Aucune autre candidature.

Les 14 délégués (et 1 pouvoir) votants sont invités à se prononcer pour l'élection du 2ème Vice-président.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour :	8 195.79 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix

Monsieur Alain CARALP ayant obtenu l'unanimité des voix est proclamé 2ème Vice-président et est immédiatement installé.

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20260520-202614-DE

Election du 3ème Vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Pierre POLARD, membre titulaire représentant la Communauté de communes Sud Hérault, au poste de 3ème Vice-président du SMDA. Il demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidatures.

Aucune autre candidature.

Monsieur le Président propose alors un vote à main levée. Le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents, décide l'utilisation de ce type de scrutin. Le vote est ainsi réalisé.

Les 14 délégués (et 1 pouvoir) votants sont invités à se prononcer pour l'élection du 3ème Vice-Président.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour :	8 195.79 voix
Contre :	0 voix
Abstention :	0 voix

Monsieur Pierre POLARD ayant obtenu l'unanimité des voix est proclamé 3ème Vice-président et est immédiatement installé.

LE COMITE SYNDICAL

- **APPROUVE** la désignation des trois Vice-présidents :
  - 1er Vice-président : Monsieur Jean-Louis RIO
  - 2ème Vice-président : Monsieur Alain CARALP
  - 3ème Vice-président : Monsieur Pierre POLARD

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre ont signé les membres présents.

La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A Narbonne, le 20 Mai 2026

Le Président,
Xavier BELART

SYNDICAT MIXTE DU DELTA DE L'AUDE
51 Chemin de St Crescent
11100 NARBONNE